RIASEC : C

K1513
CHARGÉ / CHARGÉE DE L'EXÉCUTION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

Définition

Le Chargé de l'exécution de la dépense publique est important pour la gestion financière des fonds publics, il agit pour les directions générales, les services et les établissements publics du Ministère ou d'autres administrations (dépenses ordinaires, d'investissement, fonds européens, marchés publics, rémunérations et pensions des fonctionnaires...).

- Assure la gestion et le suivi des dépenses publiques pour garantir leur conformité avec les lois et règlements
- Contrôle les engagements financiers et veille à leur régularisation
- Participe à l'élaboration des budgets et à la prévision des dépenses
- Collabore avec différents services et organismes pour optimiser les processus de dépense
- Réalise des audits internes pour assurer la transparence et l'efficacité des dépenses
- Propose des améliorations pour les procédures de gestion financière publique

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec une formation de niveau Bac +3 à Bac +5 en économie, administration publique ou en gestion des finances publiques.

Certifications et diplômes :

- Licence mention economie, science politique
- Licence droit, économie, gestion mention administration et échanges internationaux
- Licence mention administration économique et sociale
- Licence mention économie et gestion
- Licence mention économie
- Master mention administration publique
- Master mention économie et management publics

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Elaborer, suivre et piloter un budget
- Assurer la transparence des opérations financières
- Identifier des risques financiers liés à un projet
- Gérer les opérations de règlement (prise en charge des mandats de paiement, vérification des coordonnées bancaires, ordre de virement...)
- Gérer les relations avec les institutions financières
- Sensibiliser à l'utilisation rationnelle des fonds publics
- Gérer des fonds déposés auprès de l'Etat
- Contrôler et faire appliquer le respect de dispositions légales et réglementaires

Développement économique

- Piloter une activité

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Collecter et analyser des données, des informations
- Entretenir des relations avec les autres acteurs de la chaîne au sein de l'administration, les créanciers et le secteur bancaire

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-faire secondaires

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Collaborer avec des départements financiers
- Participer à des audits internes
- Elaborer des prévisions budgétaires
- Réaliser des opérations comptables
- Répondre aux demandes d'informations financières
- Tenir la comptabilité de la dépense
- Appliquer les règles de traçabilité
- Mettre en œuvre les procédures de contrôle
- Assurer la gestion administrative d'une activité
- Implémenter des solutions pour réduire les coûts
- Analyser l'impact financier des décisions politiques
- Contrôler les dépenses et les recettes publiques
- Contrôler les dépenses (pièces justificatives, imputation budgétaire, disponibilité des crédits et de la trésorerie...) en application du plan de contrôle

Développement économique

- Superviser le contrôle interne d'une structure
- Mettre en place des indicateurs de performance financière et ajuster des stratégies en conséquence
- Optimiser les coûts des projets publics

Management, Social, Soin

- Conseiller une organisation, une structure

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter la confidentialité des informations
- Utiliser et produire des restitutions d'informations
- Réaliser une recherche documentaire

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Faire preuve de sens des responsabilités

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoirs

Domaines d'expertise

- Finances publiques
- Fiscalité
- Economie
- Comptabilité générale
- Analyse des coûts
- Gestion des risques financiers
- Gestion des subventions
- Optimisation des coûts et des budgets
- Techniques de reporting financier
- Réglementation de la dépense publique et des moyens de paiement
- Réglementation des fonds européens, des marchés publics, des délégations de service public, des pensions et de la rémunération
- Référentiels, cycles et processus comptables

Normes et procédés

- Droit administratif
- Droit public
- Réglementation des marchés publics
- Procédures de recouvrement de créances
- Suivi des engagements juridiques
- Suivi des procédures administratives
- Principes de la transparence des marchés

Techniques professionnelles

- Planification financière

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Travail en mode projet

Horaires et durée du travail

- Travail en journée

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Statut d'emploi

- Fonctionnaire
- Salarié secteur public

Types de structures

- Collectivités territoriales
- Organisme public

Secteurs d'activité

- Service public, défense et sécurité
- Activités juridiques et comptables

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail